

COMMUNE DE SUBLIGNY -18260

SEANCE du 21 JUIN 2022

Nombre de conseiller en exercice : 11

Présents : 08

Votants : 11

L'an deux mille vingt-deux, le 21 juin, le conseil municipal de la commune de SUBLIGNY dûment convoqué conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame AUDRY Régine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 14/06/2022

PRESENTS :

AUDRY Régine, GORIN Jean-Paul, ROBLIN Delphine, LASNIER Florence, CHARPENTIER Valérie, GOSSE Edouard, FAURE Nelly, MALETA Nathalie.

Formant la majorité des membres.

Absents excusés : CHOLLET Jean-Luc (pouvoir donné à Valérie CHARPENTIER)

FOREST David (pouvoir donné à Florence LASNIER)

BARBIER David (pouvoir donné à Nathalie MALETA)

Mme MALETA Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 210622-01 :

Objet : Participation au financement du FONDS de SOLIDARITE pour le LOGEMENT : APROUVEE

Délibération n° 210622-02 :

Objet : Attribution d'une aide exceptionnelle : APPROUVEE

Délibération n° 210622-03 :

Objet : Travaux d'empierrement sur une partie du chemin communal du « Chezal Charpy » : APPROUVEE

Délibération n°210622-04 :

Objet : Abonnement de la commune à l'utilisation illimitée de l'application PANNEAUPOCKET : APPROUVEE

Délibération n°210622-05 :

Objet : Modalité de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants : APPROUVEE

Délibération n°210622-06 :

Objet : Création d'une servitude de passage : APPROUVEE

Délibération n°210622-07 :

Objet : Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2021 : APPROUVEE

Délibération n°210622-08 :

Objet : Recensement de la population 2023 : désignation d'un coordonnateur d'enquête : APPROUVEE

Appiché le 1^{er} juillet 2022

